



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 5 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

-- RÉFÉRENDUM DU 4 NOVEMBRE 2018 --

ELECTEURS DES ILES : DERNIERS JOURS POUR CHOISIR LE BUREAU DE VOTE DELOCALISE !

La loi organique du 19 avril 2018 donne la possibilité aux électeurs des communes de Bélep, Ouvéa, Lifou, Maré et de l'île des Pins résidant sur la Grande Terre de voter dans un bureau de vote délocalisé, à Nouméa.

Ne tardez pas, après le 14 septembre, il sera trop tard pour s'inscrire !

Les inscriptions se déroulent au **centre administratif du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie**, 9 bis rue de la République à Nouméa du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures sans rendez-vous.

Afin de permettre à tous de faire valoir ce droit d'option, une permanence d'accueil est mise en place ce **samedi 8 septembre de 8h30 à 14 heures**.

Vous devrez simplement vous munir de votre pièce d'identité et remplir un formulaire.

Pour rappel, ce choix ne concerne que le référendum du 4 novembre. Si vous demandez à voter dans un bureau de vote délocalisé vous ne pourrez pas changer d'avis pour ce scrutin. En revanche, vous voterez toujours dans votre bureau de vote d'origine pour les prochaines élections.

Les règles d'établissement des procurations étant plus strictes pour ce scrutin, **le bureau de vote délocalisé est le moyen le plus simple pour les électeurs** des îles résidant sur la

Grande Terre, et qui savent qu'ils ne seront pas présents dans leur commune d'origine le 4 novembre, d'être sûrs de pouvoir s'exprimer.

A l'occasion de l'enregistrement de votre demande au Haut-commissariat, un récépissé attestant du dépôt de votre demande vous sera remis.

Vous recevrez votre carte électorale spéciale pour le référendum ainsi que toute la propagande électorale à votre adresse dans votre commune insulaire.

Les bureaux de vote délocalisés seront implantés dans la salle omnisports François Anewy, 35, rue Edouard-Unger à la Vallée du Tir.

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr